

COMMUNIQUE DE PRESSE, le 24 OCTOBRE 2012



Concours CRÉACC Paris Ile-de-France 2012 : Le palmarès complet !



CRÉACC, le premier concours d'aide à la création d'entreprise entièrement sur internet, a récompensé le 23 octobre, à la CCI de Paris, les 7 lauréats franciliens de son édition 2012.

Co-organisée par l'Ordre des experts-comptables et l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE) CRÉACC a fêté cette année sa 10ème édition et a décerné à cette occasion un prix spécial « 10ème édition », avec à la clé, une dotation financière.

Les 7 lauréats du concours CRÉACC Paris Ile-de-France 2012

✓ Création « au féminin »



Alexia Romanet pour ANIMA ATHLETICA

Concept de boutique de vêtements et accessoires de sport dédié aux femmes, sportives régulières ou occasionnelles, qui attachent de l'importance à un style de vie sain et veulent se sentir bien dans leur sport

✓ Création « jeune »



Alexandre David pour AIR SERENITY

Dispositifs innovants à haute efficacité et écologiques pour le traitement de l'air intérieur de l'habitat

✓ Création « innovante »



Marguerite Leenhardt pour XIKO

Agence de veille et Cabinet de conseil, qui démocratise les Technologies du Langage dans les études sur Internet, pour révéler le sens des conversations des internautes

✓ Création « deuxième vie professionnelle »



Laetitia Malavoy et Delphine Paroux pour JOLIS MÔMES

 1^{er} magasin sélectif dédié à toute l'offre produits et services d'hygiène beauté spécifiquement développée pour les enfants de 0 à 12 ans

✓ « Entreprises de moins de 6 mois »



Benoit Feron pour MODIZY

Plateforme intelligente et évolutive centrée sur la mode féminine assistant les cyber-consommatrices dans leurs recherches de produits, de tendances et d'inspiration

√ « Coup de cœur du jury »



Luc Mouillère pour M&Go,

Conception, réalisation et fabrication en France de « belles surchaussures en caoutchouc » qui permettent de protéger les chaussures, et de renforcer l'adhérence au sol quand il est mouillé, enneigé voire glacé

✓ Prix spécial « 10ème édition » :



Emilie Benadiba pour TASTE & FURIOUS,

Exit les discours de la vieille école rébarbatifs et complexants autour du « cru ». L'idée est de proposer des expériences gustatives, réfléchies et inédites en plus d'un service alternatif de distribution de vins par abonnement

Comme chaque année, les lauréats CRÉACC Paris Ile-de-France sont automatiquement sélectionnés pour concourir à la finale nationale, aux côtés des lauréats des 10 autres régions impliquées dans ce concours.

Pour télécharger le dossier de presse du concours CREACC région Paris Ile-de-France et retrouver les interviews des anciens lauréats depuis 2003 CLIQUEZ ICI

Une Cérémonie organisée à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris

La remise des prix CRÉACC Paris Ile-de-France s'est déroulée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris le 23 octobre en présence de :

- Françoise Berthon, Présidente de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
- Alain Belais, Directeur Général de l'Agence Pour la Création d'Entreprises
- Pierre-Antoine Gailly, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris
- Aymeric Malherbe, Fondateur de Typlume et Graphine, créateur de laviedemondoudou.com, lauréat du concours CRÉACC 2008, Parrain de la promotion CRÉACC Paris Ile-de-France 2012

A propos de CRÉACC, un accompagnement en faveur de l'entrepreneuriat

Le concours CRÉACC a été créé par l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France et l'Agence pour la Création d'Entreprises en 2003. Premier concours dédié à la création d'entreprise organisé à 100% sur Internet, CRÉACC place l'accompagnement personnalisé au centre des préoccupations des porteurs de projet, afin d'assurer le succès de leur future entreprise.

CRÉACC est ouvert à tous les types de créateurs, dans la phase précédant l'immatriculation de leur entreprise ou à toutes les jeunes entreprises immatriculées depuis moins de six mois. Les lauréats bénéficient d'une dotation sous forme de chéquiers-services à valoir sur des prestations essentielles (conseils, expertises, services financiers...).

Depuis 2003, CRÉACC a permis à plus de 60 entreprises franciliennes lauréates de bénéficier des précieux conseils des experts-comptables, des ressources de l'APCE et de l'expérience de ses partenaires.

À propos de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France

Créé par l'Ordonnance de 1945, l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France (www.oec-paris.fr) est l'institution régionale de l'Ordre des experts-comptables - Conseil Supérieur, sous tutelle du MINEFI. Il représente les 5 600 experts-comptables, 3 800 cabinets et 2 600 stagiaires experts-comptables de la région Paris Ile-de-France, au service des 700 000 entreprises franciliennes. Les compétences de l'expert-comptable, son diplôme, son Code de déontologie, sa proximité avec les dirigeants d'entreprise ainsi que la diversité de ses missions (gestion et finances, comptabilité, fiscalité, gestion sociale, management,...) et de ses secteurs d'intervention, font de lui le premier conseiller du chef d'entreprise. Outre ses fonctions traditionnelles de contrôle légal et de représentation de la profession comptable libérale, l'Ordre région Paris Ile-de-France développe aussi une panoplie d'outils propres à assister l'expert-comptable dans tous les domaines de son métier : réunions d'information sur des thèmes d'actualité, outils documentaires à destination des cabinets, publications, présentations techniques, clubs de réflexions et d'actions. L'Ordre région Paris Ile-de-France publie chaque trimestre sa revue «Le Francilien».

A propos de l'APCE :

L'Agence pour la création d'entreprises est un intervenant majeur du processus d'aide à la création, à la transmission et au développement des entreprises :

- en qualité d'agence d'informations via un portail internet et des publications
- en support technique des réseaux d'accompagnement et des collectivités territoriales
- en assurant le suivi de l'évolution du processus de création d'entreprises par la réalisation d'études statistiques et de notes de conjoncture
- en réalisant toute mission ou étude ad hoc et en répondant aux sollicitations des Pouvoirs publics, dans un cadre conventionnel.

L'APCE compte 50 collaborateurs, dont 40 experts-consultants. Le budget de fonctionnement de l'Agence est financé à hauteur de 60% par l'Etat, le différentiel provenant de ressources propres.

Contact presse:

